Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 55 (1929)
Heft: 23

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le livre [1] où paraîtra ce que j'écris rend précisément témoignage à la floraison magnifique que peut provoquer l'enseignement d'un maître vraiment universitaire. Je crois que les connaissances nouvelles ne peuvent jaillir que de cerveaux sachant voir loin, et de haut, et que même dans une spécialité, ceux qui s'intéressent à beaucoup de choses ont le plus de chances d'innover utilement. L'esprit humain est comme un caléidoscope : plus on y fera pénétrer de colorations diverses, plus riches seront les éclats qu'il projettera.

C'est pourquoi les études universitaires, si elles doivent donner aux jeunes intelligences la direction et la vitesse initiale, les élever au sens intellectuel et éthique du mot, ne doivent pas plus se borner à des connaissances professionnelles, qu'en bourrer les étudiants. Le jeune Alémán, en particulier, qui est en majorité dans la jeunesse de notre pays, n'est pas seulement l'ingénieur né, mais bien plutôt l'ingénieur né exclusif et dont, souvent, la personnalité doit être libérée au cours des études des chaînes de l'exclusivisme, pour le succès même de sa carrière d'ingénieur.

Qu'il me soit permis d'y insister encore, les innovations importantes, les découvertes, les inventions sont presque toujours conçues non par des professionnels versés dans leur spécialité, ainsi qu'il y en a tant de nos jours, mais par l'imagination de quelques-uns. Or l'imagination est parfois un présent des dieux, mais elle peut être développée en même temps que l'esprit.

Il faut donc aux études professionnelles un complément, savoir la possibilité et l'encouragement d'un développement général de l'esprit. Cela est vrai pour toutes les études techniques et c'est parce qu'on ne tient pas compte de cette condition que l'on entend toujours dire, et dans toutes les professions, que les *personnalités* deviennent de plus en plus rares.

C'est pourquoi, je ne saurais trop le répéter, il me paraît urgent de modérer la charge des connaissances professionnelles infligées aux étudiants, car la spécialisation a outrance est trop marquée dans nos programmes d'études.

Après cela, constatons — il faut s'en réjouir et en féliciter nombre d'universités, — que des cours sont donnés en commun aux étudiants de toutes les facultés, et même que certaines facultés n'ont d'autre objet que de répondre au besoin signalé plus haut. Cependant deux circonstances entravent encore cette action bienfaisante ; ce sont la surcharge immodérée de cours purement techniques offerts par les programmes, d'une part, et de l'autre le manque d'un but commun bien défini et bien établi, proposé à ceux qui voudraient généraliser. Le résultat en est une diversité d'inscriptions due au hasard plutôt qu'à la tendance généralisatrice de ces facultés.

M. le professeur Dr A. Stodola a le grand mérite d'avoir montré à maintes reprises, avec insistance, que les études professionnelles ont réellement besoin d'être complétées dans ce sens. Le chemin n'est pas encore frayé ; il semble même parfois qu'on ait renoncé à le chercher. Je suis convaincu cependant que la semence jetée germera un jour, et nos universités ont de bonnes raisons pour ne pas se laisser distancer : celle-là sera grande, florissante et prospère qui, dans ses programmes, laissera la part belle à *l'imagination !*

[1] « Festschrift A. Stodola », voir la note en tête de cet article.

Concours d'idées pour l'étude des plans de construction d'un nouveau temple au Landeron.

(Suite et fin.) [1]

N° 2 « *Fides.* » — Ce projet satisfait bien aux conditions posées par le programme. Le chœur rectangulaire est trop profond et étroit par rapport à la nef dans laquelle la galerie empiète trop. Celle-ci passe devant des fenêtres. Le volume de la construction paraît disproportionné en hauteur, du fait de la superposition de la salle paroissiale et de l'église, et le clocher en est engoncé. L'inconvénient est sensible dans la façade sud où le pignon de la nef et le clocher se soudent d'une manière peu heureuse.

L'architecture est très traditionnelle. L'auteur s'en est tenu trop strictement à la clause du programme ayant trait au caractère local de l'architecture. L'implantation est excellente.

N° 1 « *Eternel.* » — Solution satisfaisante, en plan, de la juxtaposition de la salle de culte et de la salle paroissiale. Malheureusement, cette dernière est placée trop au premier plan et de telle manière qu'elle masquerait l'entrée de l'église. Le plan est, par ailleurs, bien compris et d'une disposition simple et pratique. Les dimensions données à la bibliothèque et au local des archives seraient insuffisantes. Le nombre des places dans la nef et la galerie ne correspond pas aux exigences du programme. L'architecture est, dans son ensemble, assez banale. L'implantation de la construction dans le haut du terrain est

[1] Voir *Bulletin technique* du 2 novembre 1929, page 260.

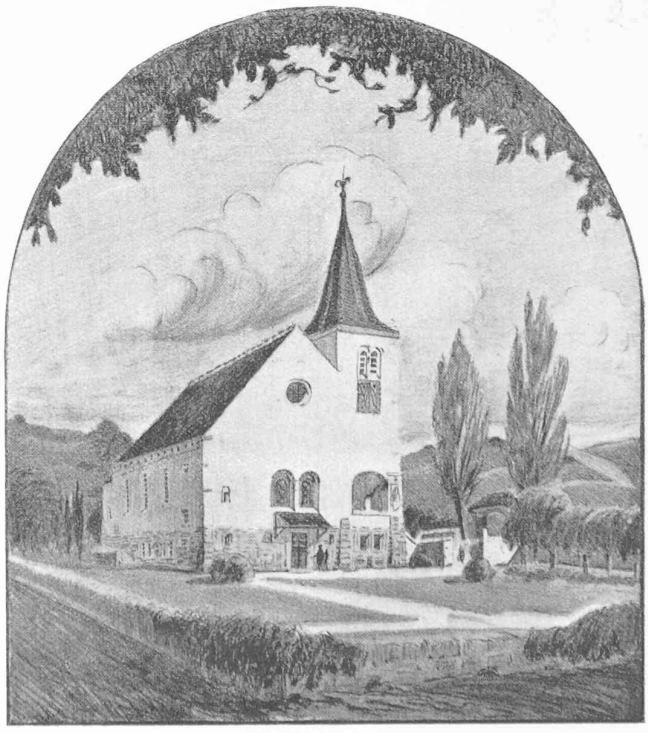

Perspective du projet « Fides ».

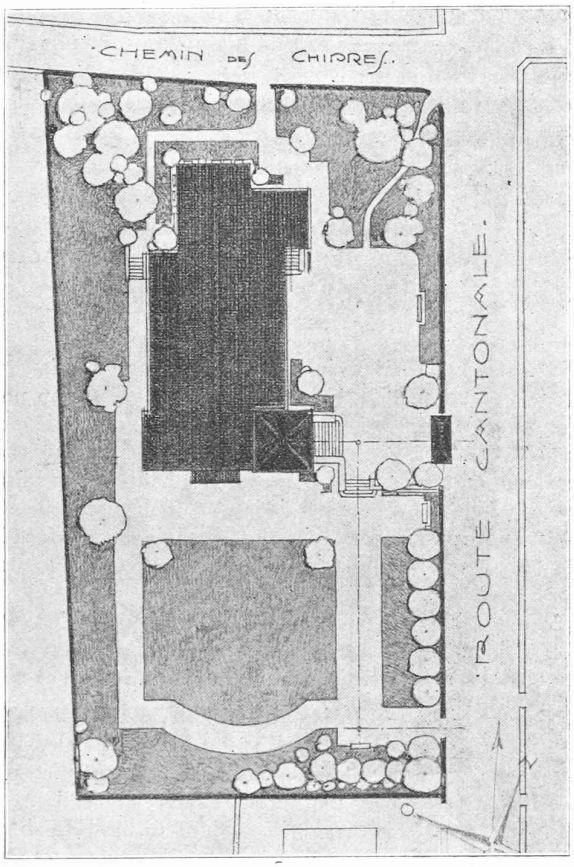

Plan de situation. — 1 : 600.

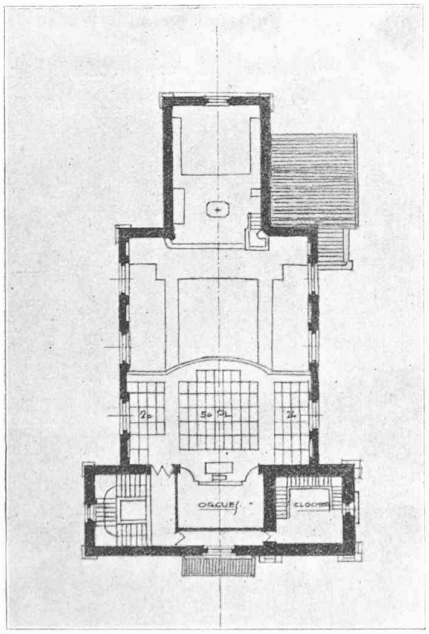

Plan de la galerie. — 1 : 400.

CONCOURS POUR LE TEMPLE DU LANDERON

IIe prix : projet « Fides »,
de MM. *Bosset & Martin*, architectes,
à Neuchâtel.

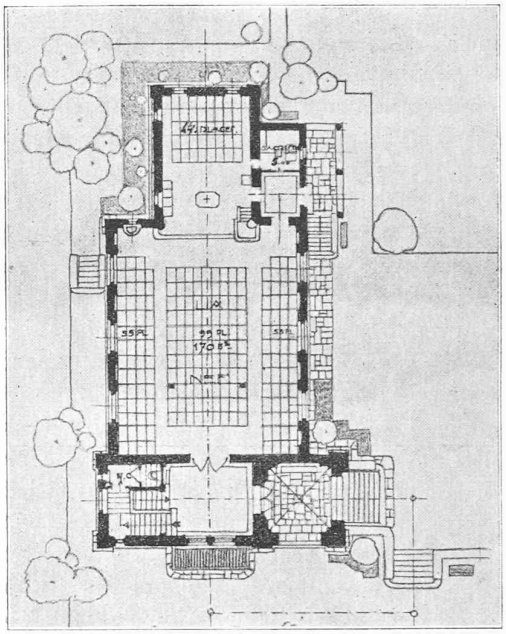

Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

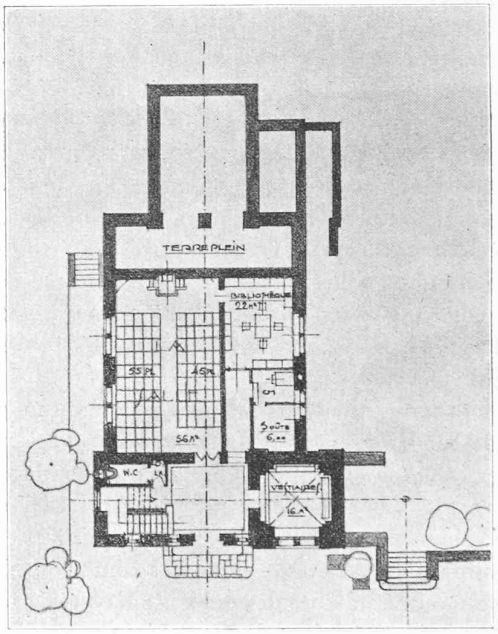

Plan du sous-sol. — 1 : 400.

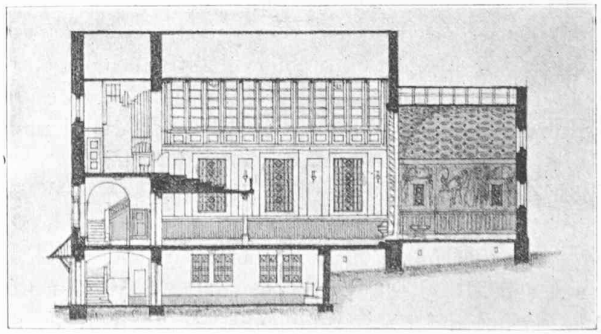

Coupe longitudinale. — 1 : 400.

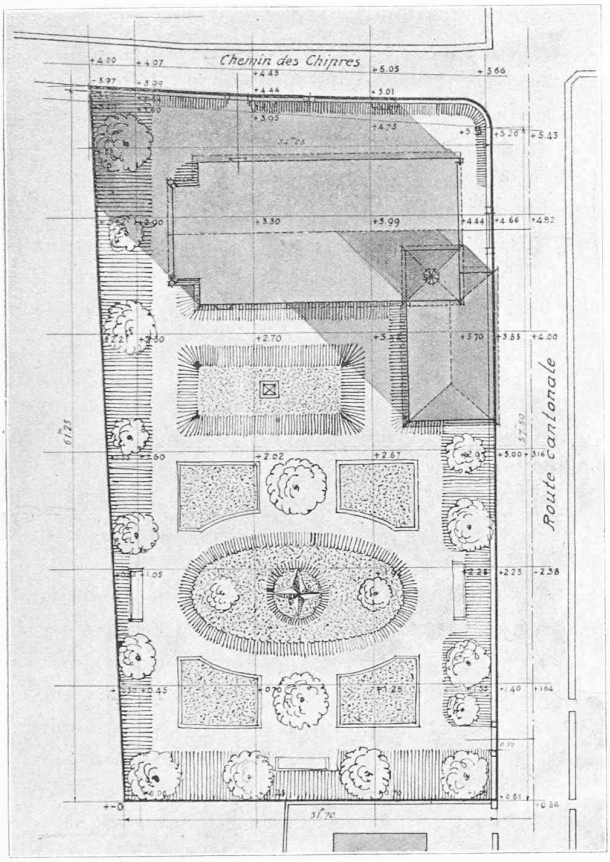

Plan de situation. — 1 : 600.

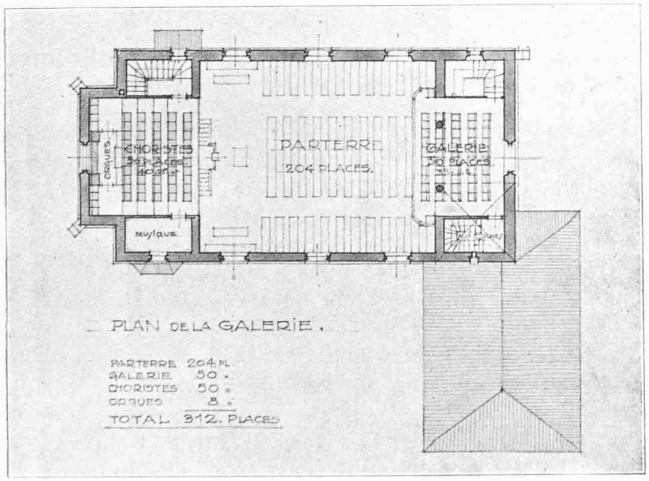

Plan de la galerie. — 1 : 400.

défavorable. Le coût de la construction dépasserait le chiffre indiqué au programme. Ce sont les qualités du plan qui valent à ce projet d'être retenu pour le classement définitif.

Le jury décide, à l'unanimité, de classer ces trois projets comme suit :

Premier rang : N° 4 « Orgues ».
Deuxième rang : N° 2 « Fides ».
Troisième rang : N° 1 « Eternel ».

et, dans le cas où deux de ces projets émaneraient du même auteur, d'admettre, en quatrième rang, le projet N° 7 auquel a été attribué une mention honorable.

La somme a répartir, en trois primes, est de 2500 francs.

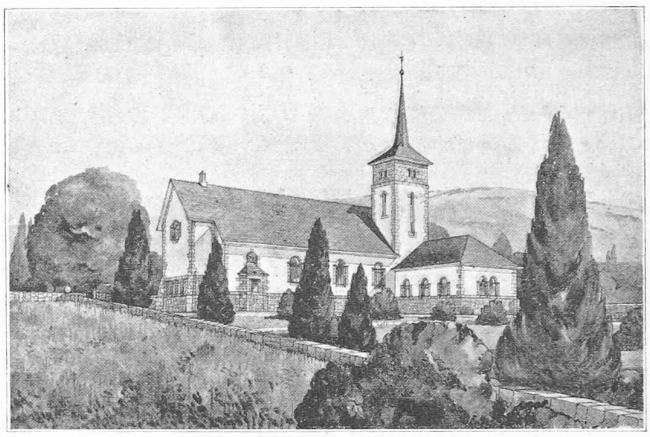

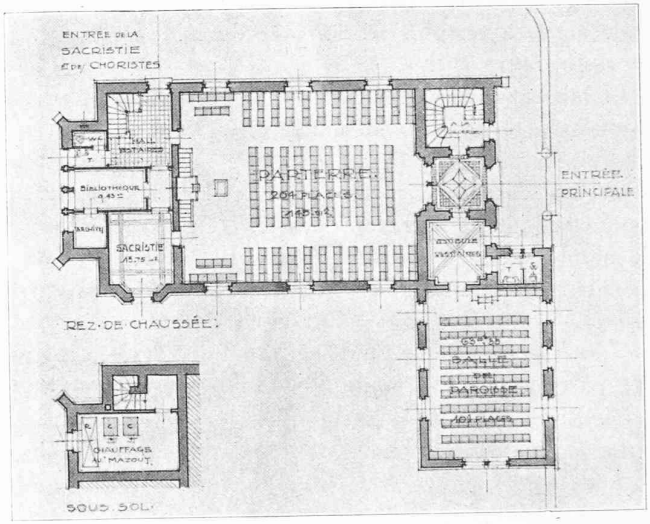

Plans du rez-de-chaussée et du sous-sol. — 1 : 400.

CONCOURS POUR LE TEMPLE DU LANDERON

IIIe prix : projet « Eternel », de M. *G. Robert*, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

Le jury constate qu'il y a une différence très sensible de valeur entre les trois projets classés et que cette différence est plus marquée entre le deuxième et le troisième. Il tient compte de ce fait dans la répartition de la somme dont il dispose pour les primes :

Premier prix . . . . . Fr. 1300.—
Deuxième prix . . . . . » 800.—
Troisième prix. . . . . » 400.—

Ceci fait, il est procédé à l'ouverture des enveloppes contenant les noms des auteurs, qui sont en regard des prix.

1er prix, devise « Orgues » : M. *Edm. Boitel*, architecte, à Colombier (Neuchâtel).
2e » » « Fides » : MM. *Bosset* et *Martin*, architectes, à Neuchâtel.
3e » » « Eternel » : M. *Gustave Robert*, architecte, à La Chaux-de-Fonds.

Mention honorable : N° 7, « Ecce ».

Observation générale.

Le jury estime qu'aucun des projets présentés ne pourrait être exécuté tel quel. Il recommande toutefois le projet ayant obtenu le premier prix comme base d'un projet définitif.